

**Zeitschrift:** Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

**Herausgeber:** Verband Schweizerischer Privatschulen

**Band:** 60 (1987)

**Heft:** [9]

**Vorwort:** Editorial

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Bewährungsprobe steht bevor**

Nun ist sie gegründet, die in Davos beschlossene Stiftung Schweizerischer Privatschulen. Am 25. August 1987 wurde sie in Bern aus der Taufe gehoben. Franz Michel bezeichnete den Gründungstag als bedeutenden Marchstein in der Geschichte der Privatschule.

Ihre Bewährungsprobe steht ihr allerdings noch bevor. Das Projekt wurde durch Behörden, Politiker und auch durch die daran interessierte Öffentlichkeit äusserst wohlwollend aufgenommen. Die verbale Sympathie allein genügt noch nicht. Jetzt braucht es vor allem den harten Franken, um das von viel Idealismus getragene Vorhaben in die Tat umsetzen zu können. Systematisches und gezieltes Überzeugen von Industrieunternehmungen, von Banken und Versicherungen, die dem Gedanken der Privatschule nahestehen, stellt eine Aufgabe mit viel aufwendiger Arbeit dar. Sie ist eingeleitet und muss eigentlich per-

**Le geste des privés**

Le 25 août restera une date importante dans l'histoire de l'enseignement privé suisse.

Sous l'impulsion de nos collègues alémaniques, notre Fédération a créé une «Fondation des écoles privées suisses» qui a pour but d'octroyer des bourses et des prêts à des élèves étudiant dans des établissements affiliés à l'une des organisations de la «Communauté de travail des écoles privées suisses».

Cette «Communauté» comprend les écoles membres de la FSEP, les écoles et instituts catholiques (secrétariat de Lucerne), les écoles évangéliques et les écoles Steiner.

L'Acte de Fondation a été signé, à Berne, en présence de Maître R. Martin, notaire, et l'événement a été annoncé à la presse par M.F. Michel, président de la Fédération alémanique et M. le Conseiller national Jean-Pierre Bonny, qui a accepté la Présidence du Conseil de Fondation.

# La Librairie Payot Lausanne

met au service de l'enseignement ses vastes départements

LITTÉRATURE GÉNÉRALE  
LIVRES ANGLAIS ET ALLEMAND  
LIVRES SCOLAIRES  
LIVRES JURIDIQUES ET ÉCONOMIQUES  
LIVRES MÉDICAUX ET SCIENTIFIQUES  
LIVRES PÉDAGOGIQUES ET D'ORIENTATION  
RAYONS SPÉCIALISÉS DANS TOUTES LES BRANCHES  
DE L'ACTIVITÉ HUMAINE

*envoie catalogue et prospectus  
renseigne, suggère, conseille*

Pour doter maîtres et élèves de manuels scolaires, d'un matériel d'enseignement, d'ouvrages de vulgarisation toujours plus vivants et mieux adaptés aux exigences modernes de la pédagogie

Téléphone (021) 203331  
Case postale 3212

1002 Lausanne

2 magasins à Lausanne  
Rue de Bourg 1 — Place Pépinet 4



## Institut «La Gruyère» Gruyères (Fribourg) Internationales Knabeninstitut

1949 gegründet

nimmt 60 interne Schüler von 12 bis 20 Jahren auf.  
Sekundarschule: 3 Jahre Maturität: Typ B, C, E

- Handelsdiplome – Diplom und Ausweis für Französisch
- Schuljahr: 23. September 1987
- Sommersport – Wintersport

Auskünfte und Prospekte:  
Familie Vial-Butty, Dir., Telefon 029 6 21 15

manent fortgesetzt werden, wenn die Öffnung der Privatschule nicht nur ein kurzes Strohfeuer bleiben soll.

*Kamber*

Plusieurs représentants des écoles et du Comité de patronage ont assisté à cette manifestation, en présence de Madame Leni Robert, conseillère d'Etat, chef du Département de l'instruction publique du Canton de Berne et de Madame Frei-Huguenin, Présidente Centrale de la FSEP.

La Revue Suisse d'Education se devait de consacrer un numéro spécial à ce que la presse appelle déjà «Le geste des privés, en faveur des bourses modestes».

*A. John*

INFORMATIONEN SCHULE SCHWEIZ  
INFORMATIONS SCOLAIRES SUISSES

## Fondation des écoles privées suisses

*en faveur de l'octroi de bourses d'études aux élèves d'écoles privées*

### Et les romands?

Les romands ne sont pas à court d'idées. Ils l'ont prouvé maintes fois. L'enseignement privé suisse leur doit de nombreuses initiatives dans des domaines aussi variés que la pédagogie, la gestion, les relations avec les autorités et la presse.

Le coût de l'enseignement privé pour les familles nous préoccupe depuis

longtemps. Les diverses tentatives entreprises par l'une ou l'autre de nos associations n'ont pas encore rencontré le succès escompté.

L'initiative de la Fédération alémanique, sous l'impulsion de M.F. Michel, nous fait agir nous-mêmes en attendant qu'un jour, peut-être ...

Il était essentiel que la Fédération alémanique aille de l'avant et s'exprime en notre nom à tous. Quand on tient une bonne idée et que l'on est capable de passer aux actes il est souvent contre-indiqué d'attendre que chacun des futurs bénéficiaires donne son avis.

Ce principe étant applicable à la fédération romande chaque fois qu'elle trouvera un moyen de promouvoir l'enseignement privé suisse.